

Mixité et Cohésion sociale : les réalités de terrain

Comment le volet 'mixité de genre' de la politique bruxelloise de Cohésion sociale est-il reçu et mis en œuvre dans les associations d'alpha ? Question importante pour le secteur bruxellois de l'alphabétisation puisque nombre d'associations bruxelloises du secteur sont subventionnées par la Cohésion sociale¹ qui reconnaît l'alphabétisation comme une thématique prioritaire². Il s'avérait donc intéressant, à partir des données et de l'analyse que propose Hélène Marcelle dans sa recherche³, de montrer la diversité des orientations prises par les associations quant à cette question de la mixité de genre.

*par Sylvie-Anne
GOFFINET*

Certaines associations d'alphabétisation bruxelloises, accueillant jusqu'il y a peu un public exclusivement féminin, **ont entamé une transition vers la mixité** : « *Le décret Cohésion sociale influence le secteur, c'est normal. Et nous aussi ! On va ouvrir un groupe alpha mixte oral débutant... On va essayer, en espérant qu'ils vont ensemble évoluer dans le groupe supérieur l'année prochaine.* » (la directrice d'une association initialement non mixte)⁴.

1. Pour le quinquennat 2011-2015, 71 associations alpha/FLE sont subventionnées par la Cohésion sociale, soit 64% des 111 associations bruxelloises actives en alpha/FLE. Ces 71 associations représentent par ailleurs 30% des 236 associations reconnues en Cohésion sociale.

2. Voir : Martine BAUWENS, *Mixité de genre dans le programme quinquennal de Cohésion sociale*, pp. 23-25 de ce numéro.

3. Hélène MARCELLE, *Le sens de la mixité et de la non-mixité dans la formation des adultes. Le cas de l'alphabétisation à Bruxelles*, Lire et Ecrire Bruxelles, avril 2011 (<http://bruxelles.lire-et-ecrire.be/content/view/265/84>).

Cette transition est souvent réalisée dans le but de répondre aux critères de financement de la Cohésion sociale, sans que pour autant ce n'en soit toujours l'unique raison.

D'autres, par contre, **n'envisagent pas de rendre mixtes leurs groupes d'alphabétisation**, justifiant ce statu quo par le fait qu'elles développent déjà par ailleurs des activités mixtes, estimant ainsi remplir le prescrit du décret Cohésion sociale : « *Si on regarde, notre accueil des enfants est mixte, nous avons une réunion des parents, nous avons eu des ateliers pour les papas et nous avons l'alpha pour les femmes.* » (une directrice).

On rencontre également des associations qui affirment travailler avec des **groupes non mixtes dans une perspective de cohésion sociale** parce que, dans un premier temps, elles ne pourraient pas le faire en groupe mixte. Comme le souligne une formatrice d'un groupe non mixte féministe : « *Elles [les femmes] sont arrivées ici parce que c'est non mixte, alors c'est l'occasion, justement, de déconstruire tous ces clichés sur le genre et la communauté ! Je trouve que c'est bien d'être non mixte parce qu'on peut en parler à l'abri des hommes et sortir tout en douceur les femmes des clichés. S'il n'y avait pas cet espace, elles resteraient enfermées chez elles. Donc, oui, on favorise l'accès à un public qui pense, souvent malgré lui, en termes de ségrégation, et donc notre but est aussi de déconstruire ces clichés pour faire de la cohésion sociale. C'est tout bénéf.* ».

Il existe par ailleurs des **associations** qui ouvrent leur association aux hommes comme aux femmes et **qui accueillent effectivement hommes et femmes** au sein de leurs groupes **mais où, dans la pratique, se produit une division entre les sexes** : les hommes s'installent d'un côté et les femmes de l'autre, marquant une volonté, souvent de la part

4. Tous les témoignages publiés dans cet article sont tirés de la recherche d'Hélène Marcelle.

des femmes, de ne pas coopérer avec les hommes et de préserver une distance. Dans sa recherche, Hélène Marcelle relève quelques techniques, comme une chaise laissée vide pour marquer une frontière, un grand sac à main déposé sur cette même chaise pour dissuader toute tentative de rapprochement, des apprenants orientant bancs et chaises afin de se tourner le dos... Peut-on, dans ce cas parler de mixité ou s'agit-il d'une manière d'établir une non-mixité en créant des microespaces non mixtes à l'intérieur d'un espace mixte ? Et Hélène Marcelle de renvoyer la question aux politiques bruxelloises de Cohésion sociale : « *Vers quelle mixité finalement la Cohésion sociale désire-t-elle orienter ses opérateurs ?* »⁵.

En définissant ses priorités de Cohésion sociale pour le quinquennat 2011-15, la COCOF semble en effet avoir été davantage soucieuse d'une approche quantitative quant à la présence des deux sexes, que d'une approche qualitative s'inscrivant dans un travail de fond sur l'égalité hommes-femmes. En utilisant le mot 'genre' plutôt que le mot 'sexe', une confusion sémantique s'introduit, confusion qui n'est pas sans conséquence car ce déplacement lexical occulte en effet toute la problématique du genre. On ne parle plus des relations hommes-femmes mais on se limite à prendre uniquement en considération la présence des deux sexes au sein d'un même groupe, voire d'une même association. Comme le dit Hélène Marcelle⁶, le concept de 'mixité de genre' s'avère être une 'manipulation lexicale' utilisé dans un nombre croissant de mesures qui dépolitisent le concept de 'genre' afin de produire des mesures d'égalité des chances (chaque individu, homme ou femme, a une chance égale de pouvoir rejoindre un cours d'alphabétisation) indifférentes aux rapports de genre préexistants.

5. Hélène MARCELLE, *op. cit.*, p. 151.

6. Hélène MARCELLE, *Le sens de la mixité et de la non-mixité dans la formation d'adultes. Le cas de l'alphabétisation francophone à Bruxelles*, article de présentation de la recherche (non publié).

Le concept de genre : de quoi parle-t-on ?

Le concept de genre est utilisé depuis le début des années 1970 pour rendre compte de la non-coïncidence entre le sexe anatomique et l'identité culturelle et sociale des hommes et des femmes. Ce terme s'est diffusé dans le langage courant mais en perdant le plus souvent sa signification. Il est en effet très souvent utilisé comme synonyme de 'sexe'.

Selon une première définition, le genre c'est le sexe social, une convention sociale, c'est-à-dire toutes les caractéristiques considérées comme masculines ou féminines, tous les attributs sociaux, toutes les conduites, toutes les activités qui ne découlent pas du sexe anatomique, mais qui résultent de l'éducation et de la culture.

Une deuxième définition met davantage l'accent sur le caractère hiérarchique de la notion de genre. Le genre est alors défini comme le produit d'un système de pouvoir qui organise les rapports entre deux groupes sociaux, celui des hommes et celui des femmes. Selon cette définition, le genre est fondé sur la division sexuelle du travail qui assigne les hommes à la sphère productive et les femmes à la sphère reproductive.

Ces définitions conduisent à envisager l'identité des hommes et des femmes comme une identité construite. Elle est culturelle (1^{re} définition) mais aussi sociale (2^e définition).

*Source : Marilène VUILLE, **La construction de l'identité sexuelle : une vision sociologique actuelle**, Palais des Congrès, Bienne, 12 juin 2008, www.infodrog.ch/tl_files/templates/InfoDrog/old/txt/conf/2008/Praesentation_M_Vuille.pdf*



Photo : Bruxelles Laïque

Malgré ces réserves, la politique de Cohésion sociale semble avoir réussi à insuffler un questionnement chez certains opérateurs qui, ayant toujours pratiqué la non-mixité, la considéraient auparavant comme une évidence, voire comme incontournable. Un questionnement qui – comme le montre certains articles publiés dans ce numéro – a parfois conduit ces opérateurs à **expérimenter le changement** et à se rendre compte que la mixité est tout à fait possible et qu’il faut oser l’imposer : « *La question qui nous turlupinait, c’était que le groupe oral débutant mixte progresse et que des hommes allaient intégrer les cours de lecture-écriture qui étaient jusqu’alors non mixtes. Pour la rentrée 2010, nous n’avons finalement perdu que deux apprenantes sur les onze qui étaient réticentes. [...] La mixité qu’on propose, c’est un peu comme la cuisine, il faut goûter pendant une semaine ou deux et puis, elles verront que ce n’est pas si terrible que ça : ‘Vous êtes timides, mais eux aussi !’.* » (une directrice d’association). Il arrive

même que ce soient les formatrices qui soient réticentes, anticipant des réactions négatives chez les apprenantes... qui finalement ne se manifestent pas ou très peu : « *Ma formatrice m'a dit qu'il y en a qui ne viendront plus... Mais je pense qu'on a parfois plus peur qu'autre chose. Par exemple, on a déjà eu un stagiaire et ça s'est bien passé.*⁷ *On se fait parfois des représentations des peurs des femmes alors que ce sont des peurs qu'on leur attribue.* » (la directrice d'une autre association). C'est aussi ce qu'expérimentent les associations qui sont mixtes depuis toujours : « *Je me souviens de cette femme qui disait en voyant un monsieur la précéder aux inscriptions : 'Ah non ! Moi, mon mari, il ne voudra jamais que je vienne s'il y a aussi des hommes !' Alors, je lui ai bien expliqué que nous, en tant qu'organisation laïque, on était ouvert aux deux sexes. Donc elle est la bienvenue. Mais si ça lui pose un problème, ce n'est pas aux messieurs de s'en aller. Alors elle est partie. Mais comme elle voyait que ses voisines et ses copines y allaient et que ça se passait bien, elle est revenue. C'était juste un exemple que j'ai pris là. Juste pour dire que quand on ne connaît pas, on craint.* » (une formatrice). Sans doute faut-il parfois 'forcer' les choses pour qu'un changement se produise, introduire la mixité pour permettre la rencontre de l'autre sexe par des pratiques coéducatives.

Enfin, une autre question soulevée par le passage à la mixité est celui de la **durée de cette transition**. Si pour de nombreux opérateurs historiquement non mixtes, la mixité est bien un objectif à atteindre, la durée de cette transition est cependant variable d'un opérateur à l'autre. Certains semblent s'y être déjà préparés : « *On peut préparer*

7. Hélène Marcelle souligne cependant dans son étude qu'il faut distinguer une situation où la personne de sexe masculin est un apprenant de la même communauté que les apprenantes du groupe de celle où cette personne est un formateur, voire même un apprenant d'une autre communauté d'origine. La tolérance à la présence et la proximité physique est dans ce cas beaucoup plus grande.

cette mixité car il y a déjà des acquis importants. Quand on voit ces femmes qui se sont ouvertes à certains sujets, ce serait bête d'arrêter là. Donc, il faut les préparer progressivement. » (la directrice d'une association). Pour d'autres, la mixité est un objectif à atteindre à plus ou moins longue échéance car le processus est très lent : « *La non-mixité doit rester un passage vers la mixité. Je pense qu'on doit travailler la passerelle dans ces groupes. C'est un élément important. Travailler avec des femmes ne signifie certainement pas être contre la mixité et certainement pas exclure les activités extérieures parce que la mixité, c'est dans la société, c'est dans la vie. Donc je ne prône pas un monde sans hommes. Mais pour les femmes qui n'ont jamais vécu ce passage tranquillement et en douceur... elles n'ont pas pu avoir un temps bien adapté et bien déterminé pour leur permettre de pouvoir comprendre certains faits de notre société.* » (une formatrice). Les associations qui tiennent ce type de propos sont en général des associations féministes qui voient les groupes féminins non mixtes comme des tremplins pour une émancipation des femmes immigrées : « *On a des femmes qui n'osaient pas regarder un homme dans les yeux et qui passent à l'état de militantes engagées sur le terrain. Je crois qu'à force de discussion, on peut arriver à quelque chose. Il faut avoir confiance en l'intelligence des gens. Nous, en Europe, il nous a fallu des siècles avant qu'un mécanisme s'enclenche, donc, je ne vois pas pourquoi, pour d'autres personnes ce mécanisme devrait se faire en trois ans.* » (la même formatrice).

D'autres associations, ou parfois les mêmes, agissent aussi **au niveau de l'accueil du public masculin**. Conscientes qu'il existe une réelle difficulté pour les hommes de s'insérer en alpha, certains opérateurs ont décidé de **réguler la composition sexuée de leurs groupes**. C'est le cas de cette directrice : « *Pour rester mixtes, nous avons décidé de mettre sur pied une discrimination positive à l'encontre des hommes : il ne faut pas un homme dans un groupe de douze femmes, il en faut un minimum de quatre par groupe pour qu'ils ne se retrouvent pas*



Photo : Bruxelles Laïque

seuls. » D'autres pratiques vont encore plus loin, comme accorder la priorité au critère du sexe plutôt qu'à celui de la date d'arrivée ou mettre en œuvre des projets susceptibles d'attirer un public exclusivement masculin (groupe de parole pour les pères par exemple).

La mixité, une problématique complexe

On le voit la question de la mixité en alpha est un problème complexe quand on s'adresse à un public qui considère comme normale une certaine séparation entre hommes et femmes au sein de la vie privée et qui importe cette pratique de séparation dans des lieux semi-publics (comme les associations d'alpha ou d'autres associations socioculturelles)... tout en acceptant par ailleurs que cette mixité aille de soi dans d'autres lieux où elle est d'office imposée (dans la rue, dans les magasins, les écoles, les services publics,...). Mais, comme le dit Hélène Marcelle : « *Les situations de mixité vécues au quotidien (prendre le tram, marcher en rue, s'asseoir dans une salle d'attente, etc.)*

sont des expériences subies. On s'en accommode d'autant plus facilement que la cause de la composition sexuée du tram ou de la salle d'attente échappe à la responsabilité individuelle. Ces espaces ont la capacité de produire à la fois de la mixité et son acceptation puisqu'ils n'ont jamais été conçus en tenant compte du sexe de leurs usagers. »⁸ Par contre, « si l'espace n'est plus unique et incontournable mais est une alternative dans un marché d'espaces diversifié, l'acteur devra choisir et donc rendre compte de ce choix ». Autrement dit, « la division de l'offre entre mixité et non-mixité [en alphabétisation] responsabilise les candidates dans leur choix »⁹.

Comme le dit le titre de la recherche d'Hélène Marcelle et comme le démontre abondamment son rapport, la question de la mixité en alpha est d'abord une question de sens : que met-on derrière ce terme de mixité et quel sens donne-t-on aux pratiques mises en œuvre, que ce soit en groupe mixte ou non mixte ? Car la question de la mixité ne se limite pas à la coprésence ou non d'hommes et de femmes dans un groupe mais concerne aussi les relations entre hommes et femmes au sein du groupe. Il ne suffit en effet pas qu'un groupe soit mixte : sans intervention et mise en œuvre de pratiques pédagogiques spécifiques, le risque est grand de voir réapparaître chez les apprenant(e)s des pratiques de ségrégation entre les genres...

Sylvie-Anne GOFFINET

Lire et Ecrire Communauté française

8. Hélène MARCELLE, *op. cit.*, p. 109.

9. *Ibid.*